

DETECTION URINAIRE ET SANGUINE DES SUBSTANCES ADDICTIVES (POUR INFORMATION)

		Produit	Mode admin.	Durée détect. Sang	Durée détection Urine	Dépistage au laboratoire CH Dax
CANNABINOÏDES		CANNABIS (Chanvre indien, Marijuana, Shit)	Inhalation voie orale	2 jours	Fumeur occasionnel : 2 à 7 jours Fumeur régulier : 15 à 30 jours	Oui (U)
OPIACES ET OPIOÏDES	OPIACES NATURELS	OPIUM MORPHINE	Inhalation Voie orale Voie IV	6 heures	2 jours (10 pour la pholcodine, 2 à 4 pour la codéine)	Oui (U)
	OPIACES SEMI-SYNTHETIQUES	HEROINE (blanche)	Inhalation Voie orale Voie IV, SC	1 à 6 heures		Oui (U)
	DERIVES OPIACES NATURELS ET SEMI-SYNTHETIQUES	CODEINE CODETHYLINE PHOLCODINE	Voie orale	12 heures		Oui (U)
	OPIOÏDES SYNTHETIQUES	BUPRENORPHINE DEXTROMORAMIDE PETHIDINE PENTAZOCINE NALOXONE	Voie sublinguale Voie orale Voie IV	Variable selon produit	1 à 5 jours selon produit	Buprénorphine : Oui (U) Autres : Non
		METHADONE	Voie orale	2 à 5 jours	2 à 5 jours	Oui (U)
COCAÏNIQUES		CHLORHYDRATE DE COCAÏNE (Ice ou Neige)	Voie nasale Voie IV	24 heures	2 à 4 jours	Oui (U)
		COCAÏNE-BASE (crack)	Inhalation			
AMPHETAMINES ET DERIVES		AMPHETAMINE (benzédrine, speed)	Voie orale Voie IV	12 heures	1 à 3 jours Jusqu'à 7 jours pour la métamphétamine	Oui (U)
		METAMPHETAMINE (ice, speed, crystal)	Voie orale	24 heures		Oui (U)
		MDMA (Méthylène dioxy-métamphétamine) Ecstasy MDEA (Méthylène dioxy-éthamphétamine) MDA (Méthylène dioxy-amphétamine) Love drug, love pill	Voie orale	24 heures		Oui (U)
HALLUCINOGENES		ACIDE LYSERGIQUE DIETHYLAMIDE LSD 25 (Acid, Buvard)	Voie orale	0 à 3 heures	3 à 5 jours	Non
		PHENCYCLIDINE (Poudre d'ange, Poussière d'Ange, peace pills)	Voie orale Inhalation Voie IV	24 heures	15 à 30 jours (consommateur régulier)	Non
		KÉTAMINE (Big K, keller, ket, Ketty, Kit Kat, K-rod, special , squid, wonk)	Voie orale Inhalation	12 heures	24 heures	Non
GHB ET DERIVES		GAMMAHYDROXYBUTYRATE (GHB, Fantasy, gouttes KO, Salty Water) GAMMABUTYROLACTONE (Renewtrient, Blue Nitro, Gamma G) 1,4 BUTANEDIOL (Borametz, BVM, Pro-musol, Thunder Nectar)	Voie orale	8 heures	12 heures	Non
ANXIOLYTIQUES ET HYPNOTIQUES		BARBITURIQUES	Voie orale	24 à 48 h (davantage pour phénobarbital)	3 à 30 jours selon produit	Oui (Sg, U)
		BENZODIAZÉPINES	Voie orale	6 à 48 heures	3 jours à plusieurs semaines selon produit	Oui (Sg, U)

LE ROLE DES MEDECINS CLINICIENS

(urgences adultes ou pédiatriques, médico-judiciaire ou service de médecine légale)

**Au
moment
de la prise
en charge
de la
victime**

1. Interrogatoire (axé notamment sur le traitement médical en cours et la consommation de produits illicites, tout comme le contexte de l'agression)
2. Examen clinique complet (signes de violences physiques à rechercher particulièrement)
3. Fiche de recueil à remplir (renseignements / examen médical)
ou observation médicale consignée par écrit. L'une ou l'autre sera adressée au CEIP régional
4. Prélèvements biologiques à effectuer **en double** (un échantillon sera conservé et utilisé en cas de procédure judiciaire) :
 - sanguins : 2 tubes sur EDTA et 1 sur fluorure (x2)
 - urinaires : 30 ml sur récipient plastique (x2)
 - cheveux : en fonction de l'anamnèse* et du délai (inférieur à un mois) (x2)
 - autres prélèvements éventuels** (x2)

A effectuer avant toute administration de médicaments et à étiqueter (nom, prénom de la victime, date de naissance, sexe, date d'admission)

La conservation (procédure judiciaire) se fait à -20°C à l'abri de la lumière sauf pour les cheveux : endroit sec, température ambiante et abri de la lumière

5. En cas d'agression sexuelle, réaliser une recherche de sperme, proposer les sérologies virales +/- traitement anti-VIH +/- test de grossesse voire traitement contraceptif d'urgence
6. Inciter la victime à déposer plainte

*: si suspicion de GHB ou délai de prélèvement long : prélèvement à 1 mois d'une mèche de 5 mm de diamètre, un fil étant noué vers la base de la mèche afin d'en maintenir l'orientation. La section s'effectue au ras du cuir chevelu.

!!!Toute coupe de cheveux, coloration ou décoloration ne pourra être effectuée avant le prélèvement

** : autres échantillons susceptibles de contenir le(s) produit(s) incriminé(s) : boisson, nourriture,



**Après
l'examen
clinique
de la
victime**

1. Contacter le toxicologue analyste pour déterminer avec lui les substances à rechercher en priorité et l'avertir de l'envoi des échantillons en double (Le CEIP régional peut orienter le médecin vers des laboratoires compétents pour le recherche de substances psychoactives pour lesquels une liste indicative sera prochainement disponible sur le site de l'Afssaps).
2. Lui transmettre les échantillons avec la fiche de renseignements (disponible sur le site de l'Afssaps) ou un bon d'examen très complet. Lui indiquer également : diagnostic suspecté, éléments cliniques évocateurs, délai supposé par rapport à l'agression.
3. Notifier par téléphone au CEIP régional le cas de suspicion de soumission chimique.



**Après les
résultats**

1. Fournir la fiche de renseignement dûment remplie au CEIP régional (ou le cas échéant son observation médicale pour que le CEIP remplisse la fiche de renseignements)
2. Répondre éventuellement à des demandes d'informations précises du CEIP sur le dossier

Le CEIP régional fait parvenir au médecin un bilan annuel des cas de soumission chimique avec les résultats locaux ainsi qu'un bilan annuel national.

Adresse utile :

Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (Afssaps) : www.afssaps.sante.fr - rubrique sécurité sanitaire / pharmacodépendance

*CEIP de Bordeaux, Service de Toxicologie et Pharmacologie clinique, Tripartite 2^{ème} étage
tél: 05 56 79 59 31 fax 05 56 79 47 35*

Enquête " SOUMISSION CHIMIQUE "
(Usage criminel de produits psychoactifs)

CEIP de

Date d'enregistrement :

N° local d'enregistrement du cas :

▪ **Origine de la notification :**

- Ville :

- Structure :

▪ **Médecin examinateur :**

- Nom :

- Adresse

▪ **Toxicologue analyste :**

- Nom :

- Adresse

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME

▪ **Origine du cas**

- Date et heure des faits :

- Date et heure de prise en charge :

- Circonstances de prise en charge :

☐ Dépôt de plainte

☐ Découverte par la police ou la gendarmerie

☐ Présentation spontanée à l'hôpital

☐ Autre (préciser) :

▪ **Description du sujet**

- Date de naissance :

- Sexe : ☐ M

☐ F

- Traitement en cours ☐ Oui

☐ Non

- Si oui détailler les traitements (Nom , posologie, date de début de traitement):

- La victime fait elle usage de stupéfiants ☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquels

- La victime a-t-elle pris des médicaments après l'agression

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquels

▪ **Nature de l'infraction :**

☐ Agression sexuelle

☐ Autre (préciser)

☐ Vol

☐ Inconnue

▪ **Description du ou des agresseurs :**

- Amnésie de la victime ☐ Oui

☐ Non

- Nombre d'agresseurs :

- Sexe : ☐ M

..... ☐ F

- Connu(s) de la victime : ☐ Oui

☐ Non

Si oui, lien avec la victime : conjoint, parent, connaissance

ANAMNESE – CIRCONSTANCES DE L'AGRESSION

Récit de la victime ☐

d'un tiers ☐

EXAMEN MEDICAL

- Délai estimé entre les faits et l'examen :
- Etat de conscience de la victime :
 - au moment des faits :
 - à l'examen :
- Amnésie : ☐ Oui ☐ Non
Totale ☐ Partielle ☐
- Comportement général :
 - ☐ Normal ☐ Ralenti ☐ Somnolent ☐ Agité ☐ Délirant ☐ Inadapté
- Etat psychique :
 - ☐ Normal ☐ Agressif ☐ Dépressif ☐ Anxieux ☐ Euphorique
- Langage :
 - ☐ Normal ☐ Bavard ☐ Pâteux ☐ Incohérent ☐ Mutisme
- Traces de violence physique : ☐ Oui ☐ Non
Si oui détailler :
 - ☐ Lésions traumatiques
 - ☐ Lésions gynécologiques
 - ☐ Autres (détailler)

Résumé de l'observation :

ANALYSES TOXICOLOGIQUES

- Date des faits :
- Date du prélèvement :
- Délai entre prélèvement et analyse :
- Nature du prélèvement :
 - Biologique : ☐ sang ☐ Urine ☐ Cheveux
 - Echantillons ayant pu contenir le produit : ☐ Boisson ☐ Nourriture
 - ☐ Autre (préciser)

SUBSTANCE IDENTIFIEE	MILIEU BIOLOGIQUE	CONCENTRATION	TECHNIQUE

AUTRES EXAMENS BIOLOGIQUES

- Recherche de sperme ☐ Oui ☐ Non
Si oui :
 - Nature du prélèvement :
 - Résultat ☐ Positif ☐ Négatif
- Autres examens (en rapport avec la soumission chimique)
 - Nature :
 - Résultats :